

Site Natura 2000

Bassin de la Lomme de Poix-Saint-Hubert à Grupont

BE34027



Carte d'identité

Superficie	3 606,53 ha	Direction du DNF	Neufchâteau
Communes concernées	Libin, Saint-Hubert, Tellin	Date d'adoption de l'arrêté de désignation	14/04/2016

Description du site

Ce site est l'une des vallées ardennaises les mieux préservées de l'urbanisation. Elle englobe la Réserve du Pré des Forges et des massifs forestiers comme les Bois de Tellin, de Smuid et du Dessus à Mirwart. Le site est en continuité avec celui du massif forestier de Daverdisse (BE34026) à l'ouest et celui de la Haute-Wamme et Masblette (BE34029) à l'est. Les crêtes et versants du site sont dominés par la hêtraie et la chênaie à luzule. Les zones plus humides (sols à argiles blanches notamment) ont généralement été enrésinées mais possèdent un important potentiel de restauration de chênaie-boulaie et de landes humides. Les fonds de vallées sont composés de forêts humides et alluviales. Certains versants sont occupés par des érablières de ravins. Le site comprend par ailleurs des prairies maigres, des prairies humides à végétation haute et des landes. Plusieurs espèces affectionnent ces habitats : pie-grièche écorcheur, pic mar, cigogne noire, martin-pêcheur, cuivré de la bistorte, chauves-souris et chabot.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont :



Forêt alluviale

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Hêtraies à luzule (UG 8)	1 530
Hêtraies à aspérule (UG 8)	75
Forêts alluviales* (UG 7)	65
Chênaies-charmaies (UG 8)	27
Landes humides (UG 2)	20
Végétation des eaux courantes (UG 1)	19
Prairies humides à végétation haute (UG 2)	17
Vieilles chênaies des sols acides (UG 8)	15
Forêts de pentes, éboulis ou ravins* (UG 6)	4
Tourbières boisées* (UG 6)	1,50
Pelouses à nard* (UG 2)	0,50

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont :



Grande Aigrette

Oiseaux

Bondrée apivore
Cigogne noire
Grande Aigrette
Martin-pêcheur d'Europe
Pic mar
Pic noir
Pie-grièche écorcheur

Insectes

Cuivré de la bistorte

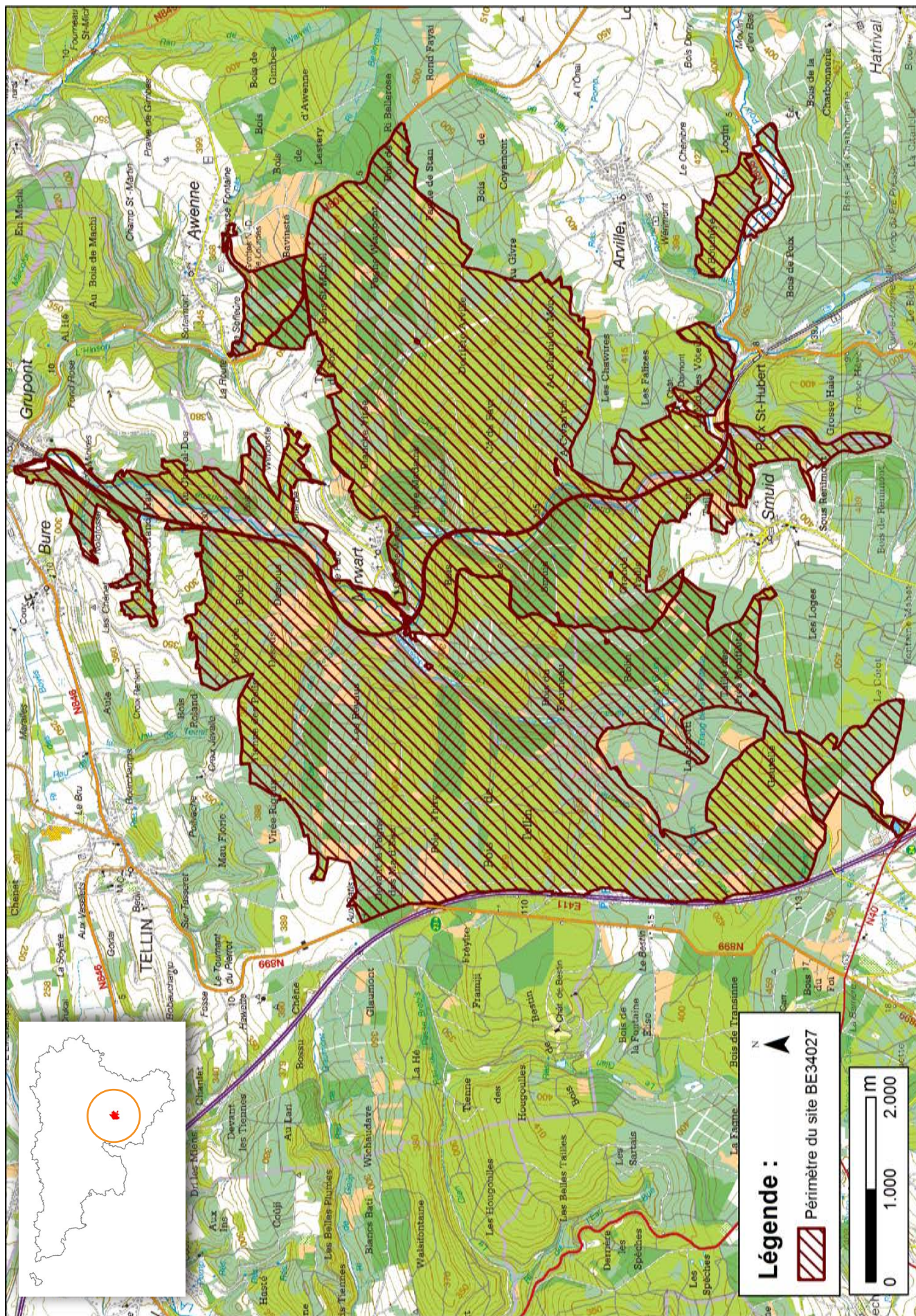
Poissons

Chabot
Lamproie de Planer

Mammifères

Castor d'Europe
Grand Murin
Grand Rhinolophe
Petit Rhinolophe
Vespertilion à oreilles échancrées
Vespertilion de Bechstein

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



Vous avez une question sur Natura 2000?

Informations générales et conseils de gestion :
Natagriwal : www.natagriwal.be (0495 66 09 50)

Informations cartographiques :
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Informations biologiques et législatives :
<http://biodiversite.wallonie.be>

Informations administratives et réglementaires :
Département de la Nature et des Forêts (DNF) :
081 33 51 64



Avec le soutien de la
Wallonie



Fiche réalisée par Natagriwal (version 01/2017)
Source des données : M.B. du 06/07/2016